

Les missions d'une CPTS

Missions socles obligatoires

Amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville



Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient



Développement des actions territoriales de prévention



Participation à la réponse aux crises sanitaires

Nouveau

Missions optionnelles

Développement de la qualité et de la pertinence des soins



Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Financement

Volet 1

Fonctionnement
général de la CPTS

Animation et pilotage, temps consacré par professionnels de santé pour définir et construire les missions, acquisition d'outils informatiques facilitant la coordination...

+

Financement des missions

Volet 2

Mise en œuvre
mission

Volet Fixe

Moyens déployés pour la réalisation de chaque mission

Charges de personnel, temps dédié des professionnels pour l'organisation et la réalisation de la mission, actions de communication, acquisition et maintenance des outils numériques de coordination

+

Mise en œuvre
mission

Volet Variable

En fonction des résultats observés

Calcul sur la base de l'atteinte des objectifs définis dans chaque contrat

Variables : intensité des moyens déployés et niveau d'atteinte des objectifs

Financement

Je sélectionne la taille de la population du territoire envisagée

Montant annuel *		CPTS Taille 1 Moins de 40 000 habitants	CPTS Taille 2 De 40 à 80 000 habitants	CPTS Taille 3 De 80 à 175 000 habitants	CPTS Taille 4 Plus de 175 000 habitants
Financement du fonctionnement	Total	50 000 €	60 000 €	75 000 €	90 000 €
Missions en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins (socle)	Volet fixe / Moyens	55 000 €	70 000 €	90 000 €	110 000 €
	Volet variable / actions et résultats	25 000 €	30 000 €	35 000 €	45 000 €
	Total	80 000 €	100 000 €	125 000 €	155 000 €
Missions en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient (socle)	Volet fixe / Moyens	25 000 €	35 000 €	45 000 €	50 000 €
	Volet variable / actions et résultats	25 000 €	35 000 €	45 000 €	50 000 €
	Total	50 000 €	70 000 €	90 000 €	100 000 €
Missions en faveur du développement des actions territoriales de prévention (socle)	Volet fixe / Moyens	10 000 €	15 000 €	17 500 €	20 000 €
	Volet variable / actions et résultats	10 000 €	15 000 €	17 500 €	20 000 €
	Total	20 000 €	30 000 €	35 000 €	40 000 €
Mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves (socle)	Volet fixe / Moyens 1 ^{ère} rédaction du plan (l'année de la rédaction)	25 000 €	35 000 €	45 000 €	50 000 €
	Volet fixe / Moyens Mise à jour du plan (les années suivant l'année de rédaction du plan)	12 500 €	17 500 €	22 500 €	25 000 €
	Volet variable / survenue d'une crise sanitaire grave	37 500 €	52 500 €	67 500 €	75 000 €
	Total **	62 500 €	87 500 €	112 500 €	125 000 €
Actions en faveur du développement et de la qualité et de la pertinence des soins	Volet fixe mise en œuvre	7 500 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €
	Volet variable actions et résultats	7 500 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €
	Total	15 000 €	20 000 €	30 000 €	40 000 €
Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire	Volet fixe mise en œuvre	5 000 €	7 500 €	10 000 €	15 000 €
	Volet variable actions et résultats	5 000 €	7 500 €	10 000 €	15 000 €
	Total	10 000 €	15 000 €	20 000 €	30 000 €

Je sélectionne les missions sur lesquelles la CPTS se positionne

* Les montants mentionnés dans le volet variable/actions et résultats correspondent à un taux d'atteinte de 100 %.

** Les montants totaux tiennent compte du volet fixe (1^{ère} rédaction du plan) pour la mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves et du volet variable en cas de survenue de la crise sanitaire.

Les CPTS de Taille 4 comprenant au moins cent (100) membres (professionnels de santé ou structures ayant expressément adhéré à la communauté) bénéficient d'une majoration de 10% sur l'ensemble des missions socles ou optionnelles mentionnés ci-dessus hors financement additionnel du fonctionnement.

Financement total possible	Volets fixes + variables	287 500 €	382 500 €	487 500 €	580 000 €
----------------------------	--------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Si signature de l'ACI a lieu avant le 30 septembre 2022, le financement de fonctionnement se voit augmenter des montants suivants :

Montant additionnel si adhésion avant le 30 septembre 2022		CPTS Taille 1	CPTS Taille 2	CPTS Taille 3	CPTS Taille 4
Financement additionnel de fonctionnement	Total	37 500 €	45 000 €	56 250 €	67 500 €